



Service des Ressources Humaines

N°01/21/SRH/CPJ/EM

Dossier suivi par : Catherine POTHIN-JAMOIS

POSTE A POURVOIR

Chargé de coopération Convention Territoriale Globale (CTG)

Positionnement hiérarchique : CCAS.

Cadre statutaire :

- Assistant socio-éducatif

Conditions d'exercice : Travail en bureau et déplacements sur le territoire de la collectivité.

Nombre de postes ouverts : 1

Missions :

Sous l'autorité hiérarchique de la Directrice du CCAS, le (la) chargé (e) de coopération Convention Territoriale Globale (CTG) met en œuvre les orientations stratégiques de la collectivité en matière de développement et de redynamisation du territoire. Sur un mode partenarial et selon plusieurs thématiques d'intervention possibles, il (elle) :

- Participe au pilotage et à la contractualisation des projets en coordonnant les différentes interventions de politiques publiques mises en œuvre dans le cadre du projet de territoire.
- Propose des éléments d'arbitrage et accompagne les prises de décisions en partageant l'information en continu et en mobilisant des expertises externes.

MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE :

° **Conduire des diagnostics territoriaux ou thématiques**

Notamment « l'inclusion » en matière d'accès des enfants issus de familles défavorisées (ainsi que ceux porteurs de handicap) et d'offres disponibles pour ces enfants.

° **Assister et conseiller les élus et le comité de pilotage**

- Etablir un état des lieux des dispositifs et acteurs du développement territorial
- Identifier des tendances et facteurs d'évolution.
- Conseiller et/ou réaliser des prestations de service et d'accompagnement des porteurs de projets.
- Repérer les leviers d'intervention possibles de la collectivité.
- Traduire les orientations politiques en plans d'action.
- Proposer les modalités de mise en œuvre des projets locaux et des programmes d'actions.

° **Accompagner la réalisation des objectifs prioritaires du projet de territoire inscrit dans la CTG**

- Contribuer à la construction d'une stratégie de développement territorial, concevoir, formaliser, conduire des programmes, contrats, procédures ou des projets opérationnels.
- Poursuivre le maillage territorial, l'accessibilité et la qualité des modes d'accueil du jeune enfant : avec une attention particulière à l'accueil des enfants porteurs de handicap et/ou de pauvreté.
- Soutenir la diversification et l'accessibilité de l'offre de loisirs, notamment sur le temps du mercredi et des vacances.
- Poursuivre le développement des actions favorisant l'autonomie des jeunes et leur engagement citoyen.
- Favoriser l'émergence d'actions de soutien à la parentalité répondant aux besoins spécifiques de chaque territoire.
- Accompagner les parents à l'arrivée de l'enfant, dans l'éducation et la prévention des ruptures familiales par des interventions individuelles et collectives de travail social et d'aide à domicile ciblées autour des événements de vie des familles.
- Renforcer le maillage territorial des structures d'animation de la vie sociale (Avs), en renforçant leur présence dans les territoires prioritaires et en accompagnant le maintien de l'offre existante.
- Poursuivre les actions en faveur de l'inclusion sociale en matière de prévention des expulsions locatives et de lutte contre la non-décence par des aides au maintien dans un logement décent.
- Garantir l'accès aux droits et veiller à l'accessibilité des services sur l'ensemble du territoire et par l'accompagnement à l'inclusion numérique.

° **Développer et animer la contractualisation, les partenariats, les réseaux professionnels et la mise en réseau des acteurs**

- Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques.
- Synthétiser les attentes et besoins des partenaires.
- Mobiliser les acteurs locaux et notamment animer des réseaux mobilisation en faveur des enfants porteurs de handicap : financement de pôles « d'appui ou de ressources » ou de comités de pilotage entre les différents acteurs du milieu ordinaire et du milieu spécialisé.
- Organiser et animer des comités de pilotage, des groupes techniques, des commissions thématiques et territoriales.
- Organiser l'information des partenaires sur les engagements et les dispositifs de la collectivité.
- Favoriser les échanges d'expériences.
- Être en lien permanent avec les collaborateurs et les chargés de développement territorial.
- Développer des actions transversales en interne avec les différents services de la collectivité et en externe avec les acteurs du secteur de l'enfance, de l'éducation, de la jeunesse, de la parentalité, de la vie sociale.

° **Organiser et animer la relation avec la population**

- Favoriser l'expression et la mobilisation des habitants.
- Développer et animer des dispositifs de concertation et de participation avec le public.
- Construire et mettre en œuvre une stratégie de communication interne et externe.
- Réguler les relations entre institutions, acteurs et population
- Pérenniser et valoriser la participation des habitants à la mise en œuvre des politiques de développement.

° **Contribuer à l'évaluation des politiques et des actions mises en œuvre**

- Développer des partenariats afin de collecter des données et de l'information
- Concevoir et mettre en œuvre des indicateurs de suivi et des bases de données partagées.
- Conduire des analyses statistiques, cartographiques, quantitatives et qualitatives et des dispositifs d'évaluation.
- Réaliser une veille sur la réglementation, les outils et méthodes du développement territorial, l'environnement économique, social, culturel et politique.
- Exploiter et communiquer les résultats de l'évaluation.

° **Impulser et mettre en œuvre les politiques « petite enfance, enfance-jeunesse et éducation parentalité, logement et accès aux droits »**

- Assurer un conseil auprès des élus et des comités de pilotage.
- Traduire les orientations politiques en plans d'actions.
- Repérer les marges de manœuvre et saisir les opportunités.
- Elaborer l'évaluation des engagements contractuels liés à la mise en place du projet de territoire.
- Accompagner l'élaboration du schéma de développement territorial (CTG).
- Mettre en œuvre les outils de suivi, d'observation et d'évaluation des dispositifs.

° **Mettre en adéquation l'offre d'accueil aux besoins des familles**

- Evaluer les demandes et les attentes des familles et les quartiers en besoins.
- Animer et suivre les commissions d'admission.

COMPETENCES REQUISES :

° Savoirs généraux :

- Environnement territorial.
- Instances, processus et circuits de décision de la collectivité.
- Procédures et actes administratifs.
- Principes et modes d'animation du management public territorial.
- Techniques de communication et de négociation.
- Réseaux stratégiques d'information.
- Méthodes d'ingénierie de projet.
- Techniques de travail coopératif.
- Bases de données, tableaux de bord.
- Dispositifs et techniques d'écoute et de concertation.
- Méthode de gestion de conflit.

° Savoirs socioprofessionnels :

- Orientation, enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques de développement territorial
- Cadre réglementaire des politiques publiques : accueil du jeune enfant, éducation, jeunesse, soutien à la parentalité, handicap, logement, vie sociale, habitat, aménagement social, environnement, culture, accès aux droits, prévention, sécurité, tourisme, etc.
- Rôles et attributions des acteurs et partenaires institutionnels
- Méthode d'analyse et de diagnostic des territoires
- Dispositifs et opérateurs du développement territorial
- Dispositifs d'appui (financier, ingénierie de conseil et d'études) aux projets
- Cadres juridique, réglementaire, financier et administratif du conventionnement et de la contractualisation des politiques publiques
- Marché des cabinets d'études et de conseils, prestataires sur le champ des politiques de développement
- Outils et méthodes du développement local
- Techniques d'enquête, de recueil et de traitement des données
- Techniques statistiques et méthodes d'analyses quantitatives et qualitatives
- Observatoires, système d'information géographique
- Méthodes et outils d'évaluation des politiques publiques
- Finances publiques, règlements d'attribution des aides publiques et des fonds européens
- Réseaux associatifs
- Modes et cadre juridique de la contractualisation entre acteurs
- Techniques et outils du marketing public
- Cadre réglementaire de la concertation et de l'information aux usagers
- Principes et techniques de la participation des habitants

° **Formation et expérience :**

- Diplômes d'Etat exigé (assistant de service Social, conseiller en Economie Sociale et Familiale).
- Expérience de 3 ans minimum dans le secteur social ou médico-social souhaitée.
- Expérience confirmée dans la définition et le pilotage de dispositifs partenariaux et l'animation de réseaux est un plus.
- Permis B.

° **Conditions de travail**

- L'activité s'exerce en relation avec les différents services de la ville, les partenaires, les acteurs de la vie locale et associative et en contact avec le public. L'aspect relationnel est une caractéristique forte de ce poste.
- Poste à temps plein.
- Recrutement par voie statutaire sur le cadre d'emploi d'assistant socio-éducatif (catégorie A) ou à défaut par voie contractuelle.
- Poste basé au CCAS.
- Disponibilité en soirée et le weekend pour d'éventuelles réunions ou manifestations.

Le poste est à pourvoir au 2 aout 2021.

Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Président du CCAS avant le 16 juillet 2021 à l'adresse suivante :

**Mairie de Petite-Île
192 rue Mahé de Labourdonnais
97429 – PETITE-ÎLE**

Fait à Petite-Ile, le 14 juin 2021


LE PRÉSIDENT
Serge HOAREAU

The image shows a blue circular stamp of the CCAS de Petite-Île, Département de la Réunion. The stamp contains the text 'CCAS DE PETITE-ÎLE' at the top and 'Département de la Réunion' at the bottom. To the right of the stamp is a blue ink signature, and below it, the text 'LE PRÉSIDENT' and 'Serge HOAREAU' are printed in blue.